

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 mai 1876

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (407r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 mai 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48866>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 mai 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

# Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Delpech qu'il charge Larue d'interjeter appel du jugement du tribunal de Vervins dans son affaire de liquidation. Sur l'affaire Boucher et Cie : Godin confirme à Delpech lui avoir envoyé la signification de l'arrêt de la Cour de cassation.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 1<sup>er</sup> Mai 76

Cher Monsieur,

Je charge M. Lherre d'interroger et appeler  
d'un jugement rendu par le Tribunal de Verdun  
dans mon affaire de liquidation, en tenant  
compte des délais qui échivent le 6 Juin  
prochain. Veuillez réclamer de lui les pièces  
nécessaires pour nous constituer.

Je vous ai adressé, par着急, que nous  
nous avions fait la demande, la signification  
de l'arrêté de la cour de cassation dans mon  
affaire avec Boucher. J'espère que vous  
l'avez bien reçue.

Tenu à agir, cher Monsieur,  
vos sentiments dévoués.

D'Orléans

M. Delpech.